

Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets ou à candidatures et des enveloppes FEADER correspondantes

Proposé à la Commission Permanente du 13 décembre 2019

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers (pour les appels à projets)	Enveloppe 2020
8.6.1	Appel à projets <i>Investissement dans la mobilisation des bois</i>	Du 16/12/2019 au 27/02/2020	250 000 €
		Du 27/04/2020 au 25/06/2020	250 000 €